



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2020
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2020

RIUNIONE DI 24 È 25 DI SETTEMBRE
REUNION DES 24 ET 25 SEPTEMBRE

2020/O2/036

Question Orale déposée par Mme Nadine NIVAGGIONI
Au nom du Groupe « Femu A Corsica »

OBJET : Plan de sauvegarde et de relance économique et social pour la Corse.

Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse,

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et la période de confinement ont provoqué une crise économique et sociale d'une gravité sans précédent.

La Corse, au regard de ses spécificités, en particulier au niveau de son tissu économique, sera singulièrement plus exposée que les autres territoires continentaux.

Dans le contexte d'urgence économique et sociale, la Collectivité de Corse a été présente aux côtés des entreprises insulaires en s'associant aux mesures déployées par l'Etat, puis en proposant des aides complémentaires visant à amortir les conséquences de cette situation exceptionnelle, mais aussi à soutenir les structures économiques n'ayant pas eu accès aux premiers dispositifs.

Nous sommes aujourd'hui entrés dans une seconde phase. En effet, le Gouvernement a présenté le 3 septembre dernier le plan « France Relance », qui prévoit de déployer 100 milliards d'euros autour de 3 volets : « l'écologie, la compétitivité et la cohésion ».

Néanmoins, nous ne savons toujours pas comment ce plan va être décliné à l'échelle de la Corse.

Il est indispensable que l'Etat et le Gouvernement prennent la mesure de la gravité de la situation sociale et économique que vit actuellement notre île.

Par ailleurs, nous savons que le Conseil exécutif de Corse travaille, en concertation avec les acteurs du monde économique, à la construction d'un plan de relance économique et social d'envergure pour la Corse.

Monsieur le Président, vous avez eu l'occasion d'exposer publiquement ces problématiques et d'aborder ces sujets avec Emmanuel Macron lors de sa venue en Corse le 10 septembre dernier.

Nous attendons donc désormais des annonces fortes de la part du Gouvernement, mais également une prise en compte par l'Etat de la méthode de construction de la relance économique qui sera proposée par la Collectivité de Corse.

Il s'agit aujourd'hui d'une urgence absolue.

Par conséquent, Monsieur le Président du Conseil exécutif, pouvez-vous exposer à notre assemblée les engagements pris par le Président de la République Française lors de sa venue ainsi que la façon dont vous envisagez la méthode, les moyens, et la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de relance économique et social pour la Corse ?

Je vous remercie.